



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Formation gestion des fonds Erasmus+

Accompagner dans le suivi des subventions accordées dans le cadre du programme Erasmus+

PAF dédié aux gestionnaires et aux agents comptables de l'académie d'Aix-Marseille

Mardi 17 janvier 2023, 9h15-12h30  
Salle Gassendi, 31 boulevard d'Athènes, Marseille

# Sommaire

- Le Programme Erasmus+
- L'appel de fonds
- Les activités finançables et les taux applicables
- Le suivi des projets
- La convention Erasmus+ et ses annexes
- Les justificatifs nécessaires pour les mobilités
- La bonne utilisation des fonds Erasmus+
- La gestion des reliquats

# Ouverture

**Christophe Gargot**, *DRAREIC PACA*

**Laurent Verdier**, *Agence Erasmus+*

**Marion Robert**, *Agence Erasmus+*

**Marilyne Rios**, *GIP-FCIP*

# L'Agence Erasmus+ France



- Un **Groupe**ment d'Intérêt Public (GIP)
- Une équipe de **150 personnes** à Bordeaux
- Sous la tutelle des ministères chargés de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle
- **Une mission nationale** : mettre en œuvre le programme Erasmus + pour le volet éducation et formation



**DP**

- Promotion du programme
- Accompagnement à la candidature



**DGP**

- Programmation
- Contractualisation
- Accompagnement
- Monitoring



**DCEP**

- Analyse des rapports finaux
- Contrôles et audits

Les membres du groupement sont répartis en collèges :

• **Le collège de l'État :**



*le ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports  
le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation  
le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion  
le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
le ministère de la Culture  
le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères*

• **Le collège des opérateurs d'éducation, de formation et d'orientation :**



*Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS)*



*France Education International (FEI / CIEP)*



*Sorbonne Université*



*Université de Bordeaux*



*Conférence des Présidents d'Universités (CPU)*



*Université Savoie Mont Blanc (Chambéry)*

• **Le collège des collectivités territoriales :**



*Régions de France*



*Région Centre-Val de Loire*



*Association des Villes Universitaires de France (AVUF)*

• **CERCLE ERASMUS +**



*20 personnalités issues de l'éducation et de la formation en Europe*

# Le programme Erasmus+

**ACTION CLEF 1 / KEY ACTION 1 (KA1)**  
**MOBILITÉ DES INDIVIDUS**

*ACTION CLEF 2 / KEY ACTION 2 (KA2)*  
*PARTENARIATS*

**SECTEUR  
SCOLAIRE**

**SECTEUR EFP**

**SECTEUR SUP**

**ACCREDITATION SCO**

**ACCREDITATION PRO**

**CHARTRE ECHE**

# Modalités d'accréditation/charte

**Mono-bénéficiaire**



**Un établissement/une structure**

**En consortium**

1 structure coordinatrice +  
au moins 2 établissements  
**français**



- L'organisme accrédité met en œuvre des actions de mobilité en partenariat avec des établissements européens
- Il gère les contrats Erasmus+ et attribue les financements aux membres du consortium
- Un établissement peut être à la fois accrédité et membre d'un consortium accrédité. Il peut ainsi recevoir des financements via les deux accréditations.
- Tous les membres doivent être du même secteur que le coordonnateur (scolaire/EFP)
- Le coordinateur peut inviter de nouveaux partenaires à devenir membres du consortium

# Travail d'équipe, projet d'établissement



Direction

Gestionnaire

Référent et  
équipe  
pédagogique

# Les différentes plateformes



Commission européenne



	ORS	Beneficiary Module	EU Academy	Espace MonProjet	Site Agence
Uniquement gérés par la CE	X	X	X		
Suivre mon projet / Guides et tutoriels				X	X
Compléter le RA				X	
Soumettre le RF		X			
Contacter mon chargé de projet				X	
Mettre à jour les données juridiques de mon EES	X				
Attribuer des tests et cours de langue			X		

# Appel de fonds

**Février : appel de fonds** <https://webgate.ec.europa.eu/app-forms/af-ui-opportunities/#/erasmus-plus>

**Pour les membres d'un consortium :**

recenser les besoins et faire remonter au coordinateur du consortium

**Acteurs :** Prof référent + CE

**Pour les établissements accrédités/chartés monobénéficiaires et en consortium:**

recenser les besoins et déposer l'appel de fonds

**Acteurs :** Prof référent + CE de l'établissement porteur

# Appel de fonds

SCO / PRO

<https://webgate.ec.europa.eu/app-forms/af-ui-opportunities/#/erasmus-plus>



Erasmus+ et le Corps Européen de Solidarité



- ACCUEIL
- ORGANISMES
- OPPORTUNITÉS
- PROJETS
- AIDE
- RESSOURCES

## Opportunités pour Erasmus+

### Appels ouverts

Filter by

Avant de commencer votre candidature, veuillez vérifier si votre organisme dispose d'un numéro d'identification d'organisme unique qui est nécessaire pour participer aux actions Erasmus+ gérées par les agences nationales. Vous pouvez rechercher votre numéro d'organisme ou enregistrer un nouvel organisme en utilisant la plateforme Erasmus+ et European Solidarity Corps : [Rechercher un organisme](#)

**Si vous souhaitez déposer votre candidature pour des actions Erasmus+ gérées par l'Agence exécutive "Éducation, audiovisuel et culture", veuillez consulter le site : [Possibilités de financement de l'EACEA](#)**

 <p><b>Projets de mobilité accredités pour les apprenants et le personnel de l'éducation des adultes (KA121-ADU)</b></p> <p>Call 2023   Mobilité des individus   Education des adultes</p>  <p>Projets de mobilité</p>	 <p><b>Projets de mobilité accredités pour les élèves et le personnel de l'enseignement scolaire (KA121-SCH)</b></p> <p>Call 2023   Mobilité des individus   Enseignement scolaire</p>  <p>Projets de mobilité</p>	 <p><b>Projets de mobilité accredités pour les apprenants et le personnel de l'enseignement et la formation professionnels (KA121-VET)</b></p> <p>Call 2023   Mobilité des individus   Enseignement et formation professionnels</p>  <p>Projets de mobilité</p>
---	--	---

# Appel de fonds

SCO / PRO



Erasmus+ et le Corps Européen de Solidarité

Pole Mobilité GIP-FCIP Aix-Marseille



## Formulaire de candidature ?

Soumettre

PDF

Télécharger les traductions des formulaires

Form ID: KA121-SCH-130EEDDE

Candidat : Groupement d'Intérêt Public Formation Continue et Insertion Professionnelle Académie d'Aix-Marseille (E10100539 - FR)  
Programme : Erasmus+ - Appel : 2023 - Session : Session 1 - Type d'action : Projets de mobilité accrédités pour les élèves et le personnel de l'enseignement scolaire (KA121-SCH)

41 jours restants !

BROUILLON

Brouillon

### Menu principal

Toutes les sections

Marques rouges

✓ Accréditation

✗ Organismes participants 1

✗ Plan Erasmus 6

✗ Activités 1

### ✓ Accréditation i

Bienvenue dans le formulaire de demande de financement pour les organismes disposant d'une accréditation Erasmus !

Pour commencer, veuillez saisir votre code OID pour récupérer le code d'accréditation.

Code OID \*

E10100539

Secteur

Enseignement scolaire

Code d'accréditation

2020-1-FR01-KA120-SCH-000094887

Type d'accréditation

Accréditation pour un coordinateur de consortium de mobilité

# Les activités financières

	Enseignement scolaire	Enseignement professionnel	Enseignement supérieur
Mobilité des apprenants :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilité de groupe d'élèves (de 2 à 30 jours, au min 2 élèves/gp)</li> <li>- Mobilité de courte durée ( de 10 à 29 jours)</li> <li>- Mobilité de longue durée (de 30 à 365 jours)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilité courte de stage (de 10 à 89 jours)</li> <li>- Mobilité longue de stage (de 90 à 365 jours)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilités d'étude ou de stage</li> <li>- Mobilité courte avec hybridation (de 5 à 30 jours)</li> <li>- Mobilité longue de stage (de 60 à 365 jours)</li> </ul>
Mobilité des personnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Période d'observation en situation de travail (de 2 à 60 jours)</li> <li>- Cours et Formations (de 2 à 30 jours)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Période d'observation en situation de travail (de 2 à 60 jours)</li> <li>- Cours et Formations (de 2 à 30 jours)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilité pour l'enseignement (de 2 à 60j, min 8h d'enseignement)</li> <li>- Mobilité pour la formation (de 2 à 60j)</li> </ul>
Autres activités financées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expert invité (de 2 à 60 jours)</li> <li>- Visites préparatoires</li> </ul>		

# Appel de fonds

SCO / PRO

✖ Activités 1 ⓘ

Faire défiler vers ⋮ ⏪ ⏩

1 Activités trouvées

🔄 Passer à la durée moyenne

+ Ajouter une activité

Type d'activité	Nombre de participants	Durée totale (en jours)	Durée moyenne (en jours)	Nombre d'accompagnateurs	Durée totale (en jours) pour les accompagnateurs	La durée moyenne (en jours) pour les accompagnateurs	Nombre total de personnes participant aux visites préparatoires	Actions
-----------------	------------------------	-------------------------	--------------------------	--------------------------	--	--	---	---------

Stage ... ▾ *	50 *			0 *	0	0,00		✖
---------------	------	--	--	-----	---	------	--	---

- Veuillez sélectionner...
- Mobilité des apprenants**
    - Mobilité de groupe d'élèves
    - Mobilité d'apprentissage à court terme des élèves
    - Mobilité d'apprentissage à long terme des élèves
  - Mobilité du personnel**
    - Stage d'observation**
    - Missions d'enseignement ou de formation
    - Cours et formations
  - Autres activités**
    - Expert invités
    - Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation

Une activité = une ligne  
→ regrouper les besoins par type d'activité

activité qui correspondra à l'une des catégories incluses dans les critères d'allocation du budget. Cette information sera également

# Les taux de mobilité applicables

	Enseignement scolaire	Enseignement professionnel	Enseignement supérieur
Mobilité des apprenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Forfait voyage en fonction de la distance et du type de transport</li> <li>➤ Soutien individuel en fonction du nombre de jours de mobilité et du pays d'accueil</li> <li>➤ Soutien organisationnel JAMO</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Soutien individuel (taux mensuel fixé par le bénéficiaire / groupe de pays)</li> <li>➤ Compléments financiers (transport éco-responsable, Inclusion)</li> </ul>
Mobilité des personnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Forfait voyage en fonction de la distance et du type de transport</li> <li>➤ Soutien individuel en fonction du nombre de jours de mobilité et du pays d'accueil</li> </ul>		
Expert invité	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Forfait voyage en fonction de la distance et du type de transport</li> <li>➤ Soutien individuel en fonction du nombre de jours de mobilité</li> </ul>		
Visite préparatoire	Taux fixe quelque soit la durée et le pays d'accueil		

# Tableau de suivi

B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
Bourses												
Type de Mobilité	Etablissement	Groupe de pays	Pays de destination	Villes	Transport Vert ou Standart	nb de km	Forfait kilométrique	Forfait jour acc /jour	Nombre de bourses	Nombre de jours de mobilité	Nombre de jours de cours 80€/j	Total Bourse
OBSERVATION		2	Italie	Turin	V	100	210,00 €	106,00 €	15	4	0	634,00 €
VP		2	Italie	Turin			FAUX	575,00 €	2			575,00 €
COURS		2	Italie		S	500	275,00 €	106,00 €	8	7	5	1 417,00 €
OBSERVATION		2	Allemagne		S	500	275,00 €	106,00 €	2	7		1 017,00 €
OBSERVATION		2	Espagne		S	500	275,00 €	106,00 €	3	7		1 017,00 €
OBSERVATION		2	Italie		S	500	275,00 €	106,00 €	6	7		1 017,00 €
OBSERVATION		2	Italie	Naples	S	500	275,00 €	106,00 €	8	6		911,00 €
OBSERVATION		2	Espagne	Seville	S	500	275,00 €	106,00 €	8	6		911,00 €
COURS	Vague 1	2	Espagne		S	500	275,00 €	106,00 €	50	7	5	1 417,00 €
COURS	Vague 2	2	Espagne		S	500	275,00 €	106,00 €	50	7	5	1 417,00 €
OBSERVATION		1	Finlande		S	2200	360,00 €	119,00 €	65	7		1 193,00 €
VP		1	Finlande				FAUX	575,00 €	2			575,00 €
COURS		2	Espagne	Tenerife	S	2200	360,00 €	106,00 €	35	8	6	1 688,00 €
OBSERVATION		1	Irlande		S	500	275,00 €	119,00 €	5	7		1 108,00 €
OBSERVATION		2	Grèce		S	500	275,00 €	106,00 €	5	7		1 017,00 €
COURS		2	Grèce		S	500	275,00 €	106,00 €	3	7	5	1 417,00 €
OBSERVATION		2	Allemagne	Baden	V	500	320,00 €	106,00 €	10	6		956,00 €
OBSERVATION		3	Serbie		S	500	275,00 €	92,00 €	10	6		827,00 €
OBSERVATION		2	Espagne		S	500	275,00 €	106,00 €	15	6		911,00 €
OBSERVATION		2	Belgique		V	500	320,00 €	106,00 €	1	8		1 168,00 €

MOB Personnel

MOB élèves

Convention

NOMADE

CARDIE

PFM

OID

PRISME

ESABAC

DAAC

PBPT

ORAL

ALPI

BELI ...

+

:

◀

▶

# Tableau de suivi

FINANCEMENTS SCH					
		Convention	Consommation	MT OK	Ecart enveloppe / conso
Observation	Nombre de mobilités		371	0	0
	Nombre de jours		2410	0	0
	Voyage Vert		62	0	0
	Voyage Standard		309	0	0
	Frais voyage		108 195,00 €	- €	- €
	Frais de séjour		261 072,00 €	- €	- €
Cours	Nombre de mobilités		373	0	0
	Nombre de jours		2792	0	0
	Voyage Vert		63	0	0
	Voyage Standard		310	0	0
	Frais voyage		98 578,00 €	- €	- €
	Frais de séjour		295 952,00 €	- €	- €
	Frais de cours		164 000,00 €	- €	- €
VP	Nombre de mobilités		49	0	0
	Total		28 175,00 €	- €	- €
Elèves	Nombre de mobilités e		152	0	0
	Nombre de mobilités a		21	0	0
	Nombre de jours e		1064	0	0
	Nombre de jours a		147	0	0
	Voyage Vert		0	0	0
	Voyage Standard		0	0	0
	Frais voyage		47 060,00 €	- €	- €
	Frais de séjour		66 360,00 €	- €	- €
	Frais d'orga		10 000,00 €		
orga	Frais d'orga		136 500,00 €	- €	- €
	Frais de gestion GIP 7%		84 412,44 €	- €	- €
	Soutien à l'inclusion		1 500,00 €	- €	- €
	Frais Dreareic		52 087,56 €	- €	- €
<b>Total €</b>		<b>1 389 115,00 €</b>	<b>1 205 892,00 €</b>	<b>- €</b>	
<b>Total bourse</b>		<b>0</b>	<b>966</b>	<b>0</b>	

# Appel de fonds

SUP

Nombre et types de mobilités estimées (étude, stage, enseignement, formation)

Organisation d'un PIH et nombre de participants

 **Erasmus+** Appel 2023 Session 1 KA1  
KA131-HED - Mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur  
FormId KA131-HED-7CE07055 Date limite (heure de Bruxelles) 23 Feb 2023 12:00:00

---

### Activités

Veillez saisir les différentes activités que vous avez l'intention d'organiser dans le cadre de votre projet.

#### Activités de mobilité

Identifiant	Type d'activité	Nombre estimé de participants
<b>Nombre total de participants</b>		

#### Programmes intensifs hybrides

Pour chaque programme intensif hybride que vous avez l'intention d'organiser, veuillez saisir le nombre estimé de participants (hormis ceux dispensant le programme) :

Intitulé du programme intensif hybride	Nombre estimé de participants
<b>Nombre de programmes intensifs hybrides pour lesquels vous demandez un financement</b>	0

#### Estimation de la proportion d'étudiants et de jeunes diplômés pouvant bénéficier d'un complément pour moins d'opportunités.

Veillez fournir une estimation de la proportion (en %) d'étudiants et de jeunes diplômés pouvant bénéficier du complément pour moins d'opportunités par rapport au nombre total de mobilités d'étudiants demandé.

#### Part budgétaire pour la mobilité internationale (mobilité des étudiants et du personnel entre les États membres de l'UE et les pays tiers associés au programme vers les pays tiers non associés au programme)

Veillez indiquer la part du budget/subvention du projet attribué (en %) que vous avez l'intention d'utiliser pour la mobilité internationale (c'est-à-dire la mobilité des étudiants et du personnel des États membres de l'UE et des pays tiers associés au programme vers des pays tiers non associés au programme).

Veillez noter que cette information a vocation à donner une estimation de vos activités de mobilité internationale et qu'elle ne constitue pas une obligation dans la mise en œuvre de votre projet.

<b>Part du budget consacré à la mobilité internationale</b>
---

Organisation d'un PIH et nombre de participants

Organisation d'un PIH et nombre de participants

# La plateforme monprojet.erasmus+



ERASMUS+

LA MOBILITÉ

LES PARTENARIATS

RÉSULTATS

POUR VOUS AIDER

(i) Suivi des problèmes de Beneficiary Module (maj 06/01)



2022-1-FR01-KA121-SCH-000065081

← Retour

## Groupement d'Intérêt Public Formation Continue et Insertion Professionnelle Académie d'Aix-Marseille

RÉSUMÉ

MESSAGERIE

CONTRACTUALISATION

SUIVI DU PROJET

RAPPORTS ET CONTRÔLES

### Informations sur le projet

Appel à propositions 2022  
Projets de mobilité accrédités pour les élèves et le personnel de l'enseignement scolaire  
Statut: Sélectionné  
Projet de 15 mois, du 01 juin 2022 au 31 août 2023  
Date prévisionnelle de publication des résultats de sélection 01/06/2022  
  
Accréditation liée : 2020-1-FR01-KA120-SCH-000094887

### Personnes de contact

Représentant légal **Claude GARNIER**, Directeur  
✉ ce.mobilite@ac-aix-marseille.fr

### Organisme candidat

Code OID : E10100539  
  
Groupement d'Intérêt Public Formation Continue et Insertion Professionnelle Académie d'Aix-Marseille  
181 337 130  
860 rue Rene Descartes Les Pléiades 1 BAT C  
13857 Aix-en-Provence 03  
France

### Vos contacts agence

Votre dossier est suivi par le  
Département Gestion des Projets  
Pôle Mobilité

Echange avec  
votre gestionnaire  
Erasmus+

Convention, annexes  
et documents utiles

# Plateforme Mon Projet Erasmus - contractualisation avec l'agence

- un mail sera adressé (boîte mail utilisée pour le dépôt) pour valider les coordonnées bancaires de l'établissement dans l'onglet "contractualisation"
- mise à disposition de votre convention et de ses annexes :

The screenshot displays the 'CONTRACTUALISATION' tab of the 'Mon Projet Erasmus' platform. The interface is divided into several sections:

- Navigation:** Tabs for 'RÉSUMÉ', 'MESSAGERIE', 'CONTRACTUALISATION' (active), 'SUIVI DU PROJET', and 'RAPPORTS ET CONTRÔLES'.
- Liste des documents contractuels:** A vertical list of document titles, each in a dark blue button:
  - Conditions particulières
  - Annexe I - Conditions générales
  - Annexe II - Description du projet ; budget prévisionnel du projet
  - Annexe III - Règles financières et contractuelles
  - Annexe IV - Taux applicables
  - Annexe V - Kit de mobilité - Contrat expert européen invité
  - Annexe V - Kit de mobilité - Contrat pédagogique pour les mobilités individuelles
  - Annexe V - Kit de mobilité - Contrat financier avec les participants
  - Annexe V - Kit de mobilité - Contrat pédagogique pour les activités de groupe
  - Annexe V - Kit de mobilité - complément au contrat pédagogique
  - Modèle de procuration
  - Addendum - Financement et règles contractuelles applicables aux activités virtuelles
- Information importante:** A section on the right containing:
  - Convention de subvention disponible depuis le 5 septembre 2022**
  - A paragraph explaining the process of receiving the grant advance and the 45-day deadline for returning the contract.
  - A bullet point: **2 exemplaires** de la convention de subvention (Conditions particulières), revêtus chacun de la **signature originale du représentant légal**
  - The address: Agence Erasmus+ France / Education Formation, Département Gestion des Projets - Pôle Mobilité, Clotilde Mothes, 9 rue des gamins - CS 71965, 33088 Bordeaux Cedex.

# Convention Erasmus +

La convention établissement-Erasmus : document appelé “Conditions particulières” à retourner en 2 exemplaires en original à l’agence:



**CONVENTION DE SUBVENTION EN FAVEUR D'UN  
projet multi-bénéficiaire mené au titre du programme ERASMUS+ (1)  
2022-1-FR01-KA121-SCH-000065081**

La présente convention est conclue entre les parties suivantes :

D'une part,

**Agence Erasmus+ France / Education Formation**  
Groupement d'intérêt public créé le 23/08/2000  
Numéro d'enregistrement officiel : 187 512 512  
9 rue des gamins - CS 71965 - 33088 Bordeaux Cedex  
L'Agence nationale, ci-après dénommée « l'Agence », représentée pour les besoins de la signature de la présente convention par **Sébastien Thierry, directeur par intérim**

Et d'autre part,

**Groupement d'Intérêt Public Formation Continue et Insertion Professionnelle Académie d'Aix-Marseille**  
Numéro d'enregistrement officiel : 181 337 130  
860 rue Rene Descartes Les Pléiades 1 BAT C  
13857 Aix-en-Provence 03  
Code OID : E10100539  
ci-après dénommé « le coordinateur », représenté pour les besoins de la signature de cette convention par **Claude GARNIER**

et les autres bénéficiaires tels que désignés à l'annexe II, dûment représentés pour la signature de la présente convention par le coordinateur en vertu de la/des procuration(s) figurant à l'annexe V.

Sauf indication contraire, les références au « bénéficiaire » et aux « bénéficiaires » englobent le coordinateur.

Les parties visées ci-dessus ont convenu des conditions particulières (ci-après les « conditions particulières ») et des annexes suivantes :

- Annexe I** Conditions générales
- Annexe II** Description du projet et de l'accréditation pour un consortium de mobilité ; budget prévisionnel du projet ; liste des autres bénéficiaires
- Annexe III** Règles financières et contractuelles
- Annexe IV** Taux applicables

- Dès réception de la convention signée des deux parties l'agence Erasmus+ versera une avance de 80% (selon l'analyse de la capacité financière de l'établissement) du montant total de la subvention accordée à l'établissement support.
- Faire voter la convention en Conseil d'Administration
- Ouvrir la ligne au budget à hauteur du montant total de la subvention allouée

# Convention Erasmus+ annexe II

SCO / PRO

<b>Document généré le</b>	05/07/2022
<b>Identifiant du formulaire de candidature</b>	
<b>Action</b>	KA121-SCH - Projets de mobilité accrédités pour les élèves et le personnel de l'enseignement scolaire
<b>Dates du projet</b>	Du 01 juin 2022 au 31 août 2023
<b>Durée</b>	15 mois
<b>Code d'accréditation</b>	2020-1-FR01-KA120-SCH-0000
<b>Subvention accordée pour les coûts standards</b>	12 750,00 €
<b>Subvention accordée pour le soutien pour l'inclusion des participants et les coûts exceptionnels</b>	
<b>Subvention totale accordée</b>	<b>12 750,00 €</b>

# Convention Erasmus+ annexe II -

SCO / PRO

## Activités

Type d'activité	Nombre de participants	Durée totale (en jours)	Durée moyenne (en jours)	Nombre d'accompagnateurs	Durée totale (en jours) pour les accompagnateurs	Durée moyenne (en jours) pour les accompagnateurs	Nombre de personnes en visites préparatoires
LM-GRP-PUPIL - Mobilité de groupe d'élèves	15	105	7,00	4	28	7,00	0
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>105</b>		<b>4</b>	<b>28</b>		<b>0</b>

Type d'activité	Nombre de participants ayant moins d'opportunités	Nombre de participants aux activités hybrides	Nombre de participants utilisant des moyens de transport écoresponsables
LM-GRP-PUPIL - Mobilité de groupe d'élèves	5	0	15
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>15</b>

# Convention Erasmus+ annexe IV

SCO / PRO

Taux révisés  
en 2023,  
augmentation  
prévue

## 1. Frais de voyage

Distances	Moyen de transport standard	Moyen de transport écoresponsable
Entre 10 et 99 Km	23 € par participant	
Entre 100 et 499 Km	180 € par participant	210 € par participant
Entre 500 et 1999 Km	275 € par participant	320 € par participant
Entre 2000 et 2999 Km	360 € par participant	410 € par participant
Entre 3000 et 3999 Km	530 € par participant	610 € par participant

**Attention** : la distance entre la ville de départ et d'arrivée est calculée avec le distancier Erasmus+ <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/resources-and-tools/distance-calculator>

# Convention Erasmus+ annexe IV

SCO / PRO

	Pays de destination	Mobilité du personnel – taux journalier	Mobilité des élèves – taux journalier
Groupe 1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède.	119 €	53 €
Groupe 2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, France, Malte, Pays-Bas, Portugal.	106 €	46 €
Groupe 3	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovénie, Slovaquie, Turquie.	92 €	39 €

**Taux révisés  
en 2023,  
augmentation  
prévue**

Jusqu'au 14ème jour d'activité : le montant indiqué dans le tableau ci-dessous par jour et par participant au delà 70% du taux (valable pour les élèves et le personnel)

# Convention Erasmus+ annexe IV

SCO / PRO

## 3. Contribution à l'organisation du projet

Type d'activité	Montant par participant
Mobilité de groupe d'élèves	100 € par participant – maximum 1000 € par groupe
Mobilité du personnel pour des cours et des formations	100 € par participant
Expert invité	100 € par participant
Enseignant ou éducateur accueilli en formation	100 € par participant

Type d'activité	De 1 à 100 participants	Au-delà de 100 participants
Mobilité d'apprentissage de courte durée pour les élèves	350 € par participant	200 € par participant additionnel
Mobilité du personnel pour l'observation au poste de travail et les missions d'enseignement ou de formation	350 € par participant	200 € par participant additionnel

Type d'activité	Montant par participant
Mobilité d'apprentissage de longue durée pour les élèves	500 € par participant

## 4. Frais d'inscription

80e par jours par participant, 800e max par personnel

## 5. Soutien à l'inclusion

100e par participants pour l'organisation d'activités de mobilité pour les participants ayant moins d'opportunités.

## 6. Visites préparatoires

575e par participant, 3 participants maximum par visite.

## 7. Soutien linguistique

150e par participant (150e en complément pour une mobilité longue durée élèves).

# Convention Erasmus+ annexe II

SUP

<b>Document généré le</b>	16/06/2022
<b>Action</b>	KA131-HED - Mobilité des étudiants et personnel de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique intérieure
<b>Dates du projet</b>	Du 01 juin 2022 au 31 juillet 2024
<b>Durée</b>	26 mois
<b>Montant accordé</b>	52 390,00 €

Poste budgétaire	Nombre de participants	Nombre de programmes	Subvention
Subvention pour la mobilité	31		39 990,00 €
Contribution à l'organisation du projet	31		12 400,00 €
<b>Montant total de la subvention</b>			<b>52 390,00 €</b>

Type d'activité	Nombre de participants	Subvention
SMS – mobilité des étudiants à des fins d'études	0	0,00 €
SMT – mobilité des étudiants à des fins de stage	31	39 990,00 €
<b>Total mobilité étudiante</b>	<b>31</b>	<b>39 990,00 €</b>
STA – mobilité du personnel à des fins d'enseignement	0	0,00 €
STT – mobilité du personnel à des fins de formation	0	0,00 €
<b>Total mobilité du personnel</b>	<b>0</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total mobilité</b>	<b>31</b>	<b>39 990,00 €</b>

Part estimée du budget du projet pour la mobilité internationale (mobilité des étudiants et du personnel entre pays du programme et pays partenaires) :	10,00%
---	--------

# Frais d'organisation: règles générales

SUP

## MOBILITE ETUDIANTE ET DE PERSONNEL

### Comment est-il calculé ?

- De 1 à 100 mob. : 400 €/mobilité réalisée
- Au-delà de la 100<sup>ème</sup> mob. : 230 €/mobilité réalisée
- Financement additionnel pour la gestion des dossiers « besoins spécifiques » aux frais réels : 100 €/participant

### Pour quelle utilisation ?

Dépenses directement liées à la mise en œuvre des activités de mobilités

*(Visites préparatoires, visites de stage, rémunération d'une personne participant à la gestion du projet, outils et équipements, etc.)*

### Quels transferts possibles ?

Transferts jusqu'à 100 % vers les lignes budgétaires SM et ST

## PROGRAMME INTENSIF HYBRIDE

### Comment est-il calculé ?

400 €/participant déclaré lors de la contractualisation  
soit de 6 000 à 8 000 € selon l'effectif déclaré (15 à 20 participants)

### Pour quelle utilisation ?

Coûts liés à la préparation, conception, mise en œuvre, au développement, suivi du programme et à la réalisation d'activités virtuelles ainsi qu'à la gestion et coordination générale du projet PIH  
*(location de salles et de matériels, achat de fournitures, rémunération d'un intervenant participant à la gestion du projet, visites d'entreprise et de laboratoire, etc.)*

### Quels transferts possibles ?

Transferts jusqu'à 100 % vers les lignes budgétaires SM et ST

**Les visites de stages ne constituent pas des mobilités de personnels éligibles "Erasmus+"**

# Rémunération des personnels

## **Constat initial :**

Les personnels peuvent justifier d'une rémunération à deux titres :

- Participation à la gestion du projet (OS)
- Production intellectuelle (dans le cadre d'un projet KA2)

**Mais :** Un établissement ne peut pas éditer des bulletins de salaire envers ses personnels ou des intervenants extérieurs

## **L'Établissement Mutualisateur :**

Peut signer 3 types de conventions de rémunération avec l'établissement, des contrats FP (Fonction Publique) ou NT (Non Titulaire) :

- AED
- contrat privé
- contrat agent public (versement rémunération accessoire)

## **Solution mise en place dans l'Académie de Bordeaux pour les rémunérations accessoires :**

1. Convention entre Erasmus+ et l'EPLÉ
2. Délibération du CA de l'EPLÉ autorisant le recrutement
3. Autorisation de cumul et engagement de vacation du Chef d'Établissement de l'EPLÉ
4. Conventonnement entre l'EPLÉ et l'établissement mutualisateur académique
5. L'établissement mutualisateur met les heures effectuées en paiement

# Convention Erasmus+ annexe IV

SUP

**Taux révisés  
en 2023,  
augmentation  
prévue**

**Point de  
vigilance:  
faire voter le  
taux  
étudiant par  
groupe de  
pays en CA!**

Personnels	Pays de destination	Montant par jour en €
<b>Groupe 1</b> Etats membres de l'UE et pays tiers associés au programme avec un coût de vie élevé	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède  Pays tiers non associés au Programme de la région 14	119 €
<b>Groupe 2</b> Etats membres de l'UE et pays tiers associés au programme avec un coût de vie moyen	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal  Pays tiers non associés au Programme de la région 13	106 €
<b>Groupe 3</b> Etats membres de l'UE et pays tiers associés au programme avec un coût de vie bas	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République de Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie.	92 €

Étudiants	Pays de destination	Montant par mois en €
<b>Groupe 1</b> Etats membres de l'UE et pays tiers associés au programme avec un coût de vie élevé	longue durée (60 jours -> 12 mois) Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède  Pays tiers non associés au Programme de la région 14	310 – 600 €
<b>Groupe 2</b> Etats membres de l'UE et pays tiers associés au programme avec un coût de vie moyen	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal  Pays tiers non associés au Programme de la région 13	260 – 540 €
<b>Groupe 3</b> Etats membres de l'UE et pays tiers associés au	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République de Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie	200 - 490 €

Jusqu'au 14ème jour d'activité : le montant indiqué dans le tableau

ci-dessous par jour et par participant au delà 70% du taux

Contribution à l'organisation des mobilités

Nombre de participants	Montant par participant
De 1 à 100 participants	400 € par participant
Au-delà de 100 participants	230 € par participant additionnel

Les étudiants participant à une mobilité courte reçoivent quel que soit le pays de destination 70 € / jour jusqu'au 14ème jour de mobilité et 50 € / jour du 15ème au 30ème jour de mobilité.

**Étudiants ayant moins d'opportunités complément financier aux frais de séjours de 250 E par mois**

# Mise à jour du tableau en conformité avec la convention

SUP / SCO / PRO

FINANCEMENTS SCH						
		Convention	Consommation	BM OK	Ecart enveloppe / conso	%
Observation	Nombre de mobilités	393	387	0	-393	0%
	Nombre de jours	2554	2522	0	-2554	0%
	Voyage Vert	55	64	0	-55	0%
	Voyage Standard	338	323	0	-338	0%
	Frais voyage		114 420,00 €	- €	- €	#DIV/0!
	Frais de séjour		274 287,00 €	- €	- €	#DIV/0!
Cours	Nombre de mobilités	375	373	51	-324	14%
	Nombre de jours	2809	2793	407	-2402	14%
	Voyage Vert	80	63	0	-80	0%
	Voyage Standard	295	310	51	-244	17%
	Frais voyage		98 578,00 €	14 025,00 €	14 025,00 €	#DIV/0!
	Frais de séjour		296 058,00 €	43 142,00 €	43 142,00 €	#DIV/0!
VP	Frais de cours		164 160,00 €	24 480,00 €	24 480,00 €	#DIV/0!
	Nombre de mobilités	47	48	0	-47	0%
	Total	27 025,00 €	27 600,00 €	- €	- 27 025,00 €	0%
Elèves	Nombre de mobilités e	172	181	0	-172	0%
	Nombre de mobilités a	22	24	0	-22	0%
	Nombre de jours e	1204	1252	0	-1204	0%
	Nombre de jours a	154	166	0	-154	0%
	Voyage Vert		46	0	0	#DIV/0!
	Voyage Standard		0	0	0	#DIV/0!
	Frais voyage		57 170,00 €	- €	- €	#DIV/0!
	Frais de séjour		75 421,00 €	- €	- €	#DIV/0!
	Frais d'orga		11 000,00 €			
	Frais d'orga		140 700,00 €	20 100,00 €	20 100,00 €	#DIV/0!
orga	Frais de gestion GIP 7%		87 387,58 €	7 122,29 €	7 122,29 €	#DIV/0!
	Soutien à l'inclusion	14 000,00 €	6 100,00 €	- €	- 14 000,00 €	0%
	Frais Dreareic		47 212,42 €	12 977,71 €	12 977,71 €	#DIV/0!
	Total €	1 389 115,00 €	1 248 394,00 €	101 747,00 €		
Total bourse		1009	1013	51		

Organiser un **comité de pilotage** avec l'ensemble des professeurs référents, des CE et des gestionnaires pour établir un **planning prévisionnel des mobilités** et apporter le plus de précisions possibles sur les mobilités prévues.

Pour pouvoir **mettre à jour le tableau** il faut calculer les bourses de mobilité en fonction du type de mobilité, du pays, de la ville, de la durée, du moyen de transport.

Exemple de calcul d'une bourse de formation :

Jean du lycée Frédéric Mistral de Marseille part à Madrid en Espagne, suivre une formation de 5 jours, il arrivera la veille et repartira le lendemain du dernier jour de formation en avion.

-Distance entre Marseille et Madrid : 816 km → 275€

-Nombre de jour de mobilité : 5j de formation + 2 j de voyage : 7j x 106€ = 742€

-Frais d'inscription formation : 5j de formation : 5j x 80€ = 400€

**Total bourse : 1417€**

# Fiche projet et organisation PR/gestionnaire

Exemple  
d'organisation  
interne : chaque  
professeur référent  
remplit une fiche  
projet qu'il remet au  
gestionnaire

Information sur le voyage			
<b>Mobilité de groupe d'élève</b>			
NB JOURS TOTAL		AU	
<b>Prénom :</b>			
<b>Mail :</b>			
<b>Point d'envoi</b>			
<b>Ville/Pays:</b>			
Elèves : <input type="checkbox"/>			
Accompagnateurs : <input type="checkbox"/>			
<b>transport</b>			
<b>ent :</b>			
		oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
<b>heures nuitées :</b>			
Hôtel	<input type="checkbox"/>	Familles d'accueil	<input type="checkbox"/>
		autre	<input type="checkbox"/>
Demi pension	<input type="checkbox"/>	Pension complete	<input type="checkbox"/>

Programme		
	Jour 1	Jour 2
Matin		
Après-midi		
Soir		
	Jour 3	Jour 4
Matin		
Après-midi		
Soir		
	Jour 5	Jour 6
Matin		
Après-midi		
Soir		

## REMARQUES OU PRECISIONS COMPLEMENTAIRES :

*Heure de vol souhaité*

*Logement souhaité nom +adresses*

*Visites culturelles*

*Demande Régie d'avance (carte bleue pour paiement sur place)*

*Décrire tous les prestations à demander à l'agence de voyage (visite, repas, et autres)*

# Fiche projet et organisation PR / gestionnaire

SUP / SCO / PRO

## MOBILITES ELEVES REmplir OBLIGATOIREMENT TOUTES LES COLONNES

ETABLISSEMENT D'ENVOI	NOM	Prénom	Sexe	JAMO <i>(Joindre justificatif)</i>	Date de naissance
Lycée / collège					

10 chiffres • 1 lettre ou 9 chiffres • 2 lettres  
vous le trouverez en général sur les bulletins scolaires ou les relevés de notes des épreuves anticipées du bac en fin de première

### Accompagnateurs

NOM	Prénom	Sexe	Mail	Date de naissance	Résidence familiale	Téléphone	Fonction	Grade

### Etablissement partenaire

Nom	Adresse	Code Postal	Ville	Pays	Téléphone	Code OID Si disponible	Taille entreprise Nbr Salariés < 250	Statut Public ou Privé	Statut Commercial ou à but non lucratif

### Mobilité de groupe d'élève

Date :	00-janv	AU	00-janv		
			NB JOURS TOTAL	0	
<b>Effectifs :</b>	Elèves :	0	Accompagnateurs :	0	
DEPENSES			RECETTES		
Nature de la dépense	Montant unitaire	Montant total	Objet	Montant unitaire	Montant total
Frais de séjour accompagnateur		- €	Frais de séjour accompagnateur	- €	- €
Frais de séjour élève		- €	Frais de séjour élève	- €	- €
Voyage		- €	Forfait kilométrique		- €
<b>Total</b>		<b>- €</b>	<b>Total Erasmus +</b>		<b>- €</b>
Autres					
Visites		- €			
Assurances		- €			
		- €			
		- €			
<b>Total</b>		<b>- €</b>			
<b>Total global</b>		<b>- €</b>	<b>Total global</b>		<b>- €</b>
<b>Solde</b>					<b>- €</b>

# La bonne utilisation des fonds Erasmus+

Les différentes possibilités de versement de la bourse selon le type de mobilité :

SUP /  
SCO /  
PRO

**Mobilité de personnel** : chaque participant se charge de faire ses réservations et de payer ses frais de mobilité. Une avance de 70% minimum du montant total de la bourse, le solde est versé seulement à la réception de tous les justificatifs (et pas au retour)

SCO /  
PRO

***Cas particulier des mobilité de cours et formation*** : l'organisme de formation européen est payé soit par le participant soit par l'établissement

# La bonne utilisation des fonds Erasmus+



**Attention** : les mobilités de personnel sont remboursées au forfait Erasmus+ et non pas au Per Diem (décret 2006).

BOESRI n°48 du 23/12/2021, "*en vertu du principe de primauté du droit européen, l'indemnisation des frais de déplacement des personnels de l'éducation nationale engagés dans des mobilités subventionnées par le programme Erasmus+ doit être effectuée selon les taux et les modalités fixés par ce programme. Le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État ne s'applique pas en l'espèce.*"

# La bonne utilisation des fonds Erasmus+

SCO /  
PRO

**Mobilité de groupe d'élèves** : l'établissement porteur se charge de faire les réservations et les paiements. Possibilité de régie d'avance (décision de l'agent de comptable), possibilité de faire voter en CA une participation des familles

Deux possibilités selon le seuil pour les réservations :

1. marché public simplifié
2. appel à concurrence (3 devis) : le professeur référent se charge de demander les devis aux prestataires (agence de voyage, hébergement etc.)

SUP

**Mobilité d'étudiant** : chaque participant se charge de faire ses réservations et de payer ses frais de mobilité. Une avance de 70% minimum du montant total de la bourse versée au plus tard le 1er jour de la mobilité, le solde est versé seulement à la réception de tous les justificatifs (et pas au retour)

# Les justificatifs - mobilité groupe d'élèves

SCO / PRO

## Avant la mobilité

Liste des élèves et accompagnateurs (nom, prénom, dates, pays, lieu de stage etc.)

Collecter les justificatifs pour les élèves ayant moins d'opportunité

Saisir la mobilité sur la plateforme BM

Préparer et faire signer le kit mobilité de chaque groupe d'élèves par toutes les parties

## Pendant la mobilité

Faire signer le kit mobilité et l'attestation de présence par l'établissement d'accueil

## Au retour de la mobilité

Récupérer le kit mobilité signé de toutes les parties

Récupérer le complément au kit mobilité (attestation de présence) signé par l'organisme d'accueil

Collecter les titres de transport (billet de train, avion ou attestation covoiturage) élèves et accompagnateurs  
*Les factures et itinéraires de voyage ne sont pas acceptés, seules les cartes d'embarquement sont valables.*

Récupérer les ordres de mission ponctuels individuels des accompagnateurs

Soumettre en ligne le rapport UE sous 20 jours au retour de la mobilité (questionnaire Erasmus+ en ligne sur la boîte mail du prof référent)

# Les justificatifs - mobilité personnel

SUP / SCO / PRO

## Avant la mobilité

Collecter les informations participant (identité, dates de mobilité, lieu etc)

Ordre de mission du participant

Saisir la mobilité sur la plateforme BM

Faire signer le kit mobilité par le CE de l'établissement d'envoi

## Pendant la mobilité

Faire signer le kit mobilité et l'attestation de présence par l'établissement d'accueil

## Au retour de la mobilité

Récupérer le kit mobilité signé de toutes les parties

Récupérer le complément au kit mobilité (attestation de présence) signé par l'organisme d'accueil

Collecter les titres de transport (billet de train, avion ou attestation covoiturage) du participant  
*Les factures et itinéraires de voyage ne sont pas acceptés, seules les cartes d'embarquement sont valables.*

Soumettre en ligne le rapport UE sous 20 jours au retour de la mobilité (questionnaire Erasmus+ en ligne sur la boîte mail du participant)

# Les justificatifs - mobilité des étudiants

SUP

<b>Avant la mobilité</b>	Collecter les informations participant (identité, dates de mobilité, lieu etc)
	Collecter les justificatifs pour les étudiants ayant moins d'opportunité
	Saisir les mobilités sur la plateforme BM
	Faire signer le kit mobilité de chaque étudiant par toutes les parties
<b>Pendant la mobilité</b>	Faire signer le kit mobilité et l'attestation de présence par l'établissement d'accueil
<b>Au retour de la mobilité</b>	Récupérer le kit mobilité signé de toutes les parties
	Récupérer l'attestation de présence signée par l'organisme d'accueil
	Soumettre en ligne le rapport UE sous 20 jours au retour de la mobilité (questionnaire Erasmus+ en ligne sur la boîte mail de l'étudiant)

# La bonne utilisation des fonds Erasmus+

**Les agents comptables peuvent demander plus de justificatifs, notamment dans le cadre d'une régie d'avance (vis-à-vis des obligations du régisseur).**

**Pas à dessein de recalculer l'aide à la mobilité.**

# Le Beneficiary Module : saisie des mobilités

## 1. Saisir d'abord les organismes d'accueil

Content menu									Search... Chercher More Filters		
Organismes		OID de l'organisme d'envoi	ID de l'organisme	Rôle de l'organisme	Nom légal	Organisme public	A but non lucratif	Pays	Ville	Actions	
Détails		E10228686	3181-ORG-00000	Bénéficiaire	Lycée Giocante de Casabianca	No	No	France	Bastia	  	
Contacts											
Activités de mobilité											
Programme intensif hybride			03181-ORG-00002	Autre	Agence PAM	No	No	Grèce	Athènes	  	
Import-export des mobilités			03181-ORG-00003	Autre	MAIKO LM	No	No	Espagne	Barcelone	  	
Moins d'opportunités			03181-ORG-00004	Autre	LG Canarias Tours	No	No	Espagne	Santa Cruz de Tenerife	  	
Budget			03181-ORG-00005	Autre	Collège Lafèche	No	No	Canada	Trois Rivières	  	
			03181-ORG-00006	Autre	Destination Islande	No	No	Islande	Reykjavik	  	
			03181-ORG-00007	Autre	OFFICE DE TOURISME	No	Yes	Italie	NAPLES	  	

# Le Beneficiary Module : saisie des mobilités

## 2. Créez la mobilité en deux temps : type de mobilité et pays de mobilité puis dans un second écran tous les autres renseignements

Content menu <

- Détails
- Organismes
- Contacts
- Activités de mobilité**
- Programme intensif hybride
- Import-export des mobilités
- Moins d'opportunités
- Budget

Créer un Brouillon de Mobilité DRAFT

ACTIVITÉ DE MOBILITÉ

ID de l'activité de mobilité \*  
003181-MOB-689322

Type d'activité \*  
Mobilité des étudiants pour les stages

Prénom du participant \*  
eleve

Nom de famille du participant \*  
test

Email du participant \*  
eleve.test@agence-erasmus.fr

Sexe du participant \*  
 Féminin  Masculin  Non défini

Durée du projet 01/09/2021 31/10/2023

Date de début \*  
03/04/2023

Date de fin \*  
03/06/2023

Pays d'accueil \*  
Espagne

Langue principale d'instruction/de travail/de volontariat \*  
Espagnol

# Le kit mobilité Erasmus+ : point de vigilance



**De plus en plus de familles contestent la somme versée : importance juridique, se protéger avec un KIT mobilité signé et bien rempli.**

Points clés :

Attestation de présence signée par l'entreprise

## Article 2.2 : **date du stage**

- 2.2 La période de mobilité commencera le **27/06/2022** et se terminera le **09/09/2022**. La date de début de mobilité sera le premier jour de présence obligatoire du participant dans l'organisme d'accueil.  
La date de fin de mobilité sera le dernier jour de présence obligatoire dans l'organisme d'accueil.

## Article 2.3 : **durée financée (minimum 60 jours avec proratisation possible au delà)**

- 2.3 Le participant recevra une subvention de fonds européens Erasmus+ pour **2 mois et 13 jours**.

## Article 3.1 : **aide financière avec éventuelle proratisation**

- 3.1 L'aide financière pour la période de mobilité est de **1022 euros**, correspondant à 420 euros par mois et 14 euros par jour supplémentaire.

## Article 4.1-4.2 : règles des paiements de l'avance et du solde

Annexes : **signatures des trois parties**

# Les rapports intermédiaires / d'avancement : exemple KA131



MON PROJET ERASMUS+

ERASMUS+ LA MOBILITÉ LES PARTENARIATS RÉSULTATS POUR VOUS AIDER

Appel 2023 - formulaires disponibles - Accompagnement par l'Agence "Prêts pour Erasmus+"

Suivi des problèmes de Beneficiary Module (maj 06/01)

2021-1-FR01-KA131-HED-000004643  
OGEC Anna Rodier

← Retour

RÉSUMÉ MESSAGERIE 24 CONTRACTUALISATION SUIVI DU PROJET RAPPORT INTERMÉDIAIRE RAPPORTS ET CONTRÔLES



MON PROJET ERASMUS+

ERASMUS+ LA MOBILITÉ LES PAR

### Informations sur le rapport intermédiaire

Rapport intermédiaire 2021 - date limite de soumission : 24 septembre 2022

Informations importantes :

- [Notice d'aide à la saisie](#)
- [Fichier Excel révision budgétaire](#)
- [Questionnaire](#)
- [Attestation sur l'honneur](#)

# Gestion des reliquats

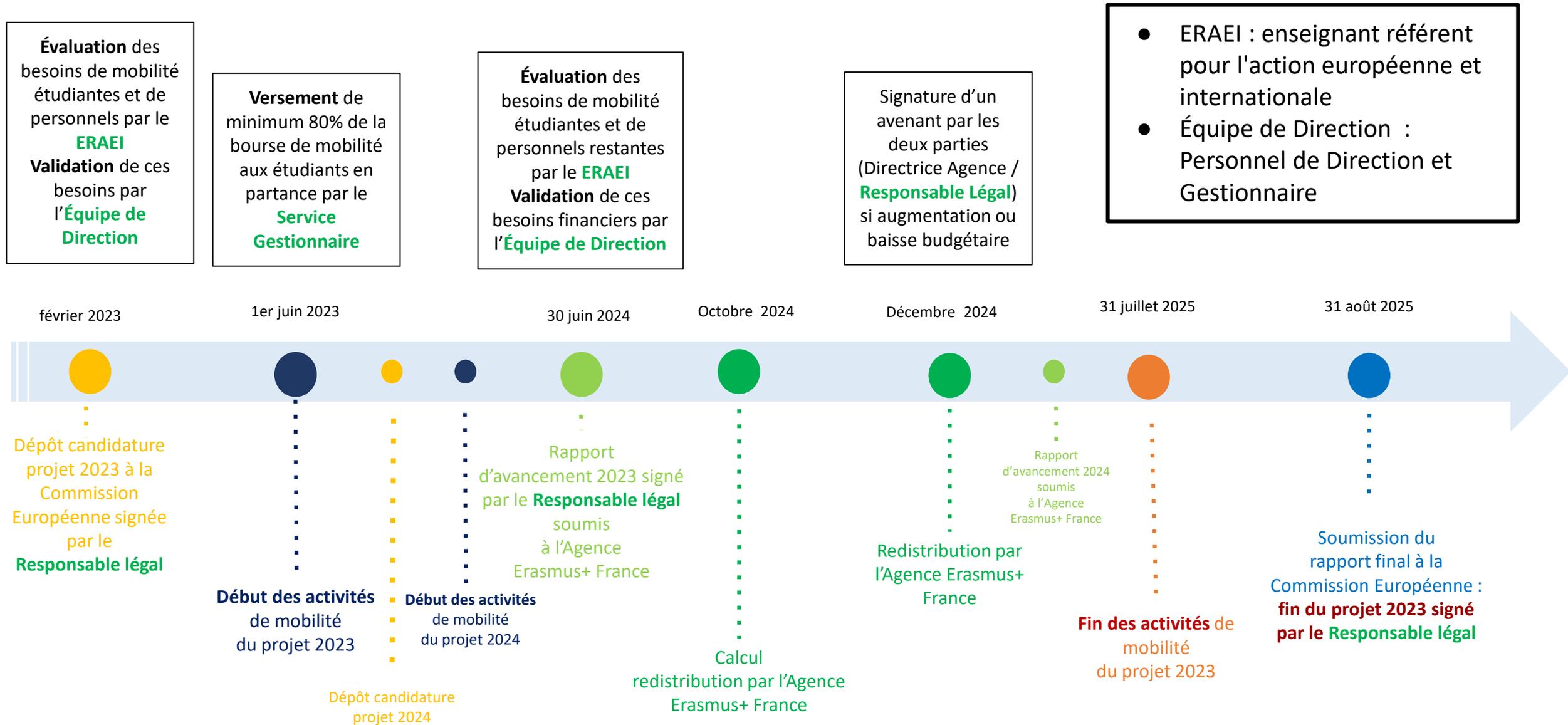
*“Pour rappel, le financement intervient généralement en deux temps : un préfinancement (jusqu’à 80 %) à la signature du contrat et le solde (jusqu’à 20 % du montant initial) au moment du rapport final, sous réserve des correctifs apportés par l’Agence nationale (les 20% peuvent notamment être réduits suite au constat d’une sous-consommation). Malgré cela, l’existence de reliquats est souvent constatée : les 80% en eux-mêmes peuvent très bien ne pas avoir été consommés.”*

Ces reliquats sont de deux ordres :

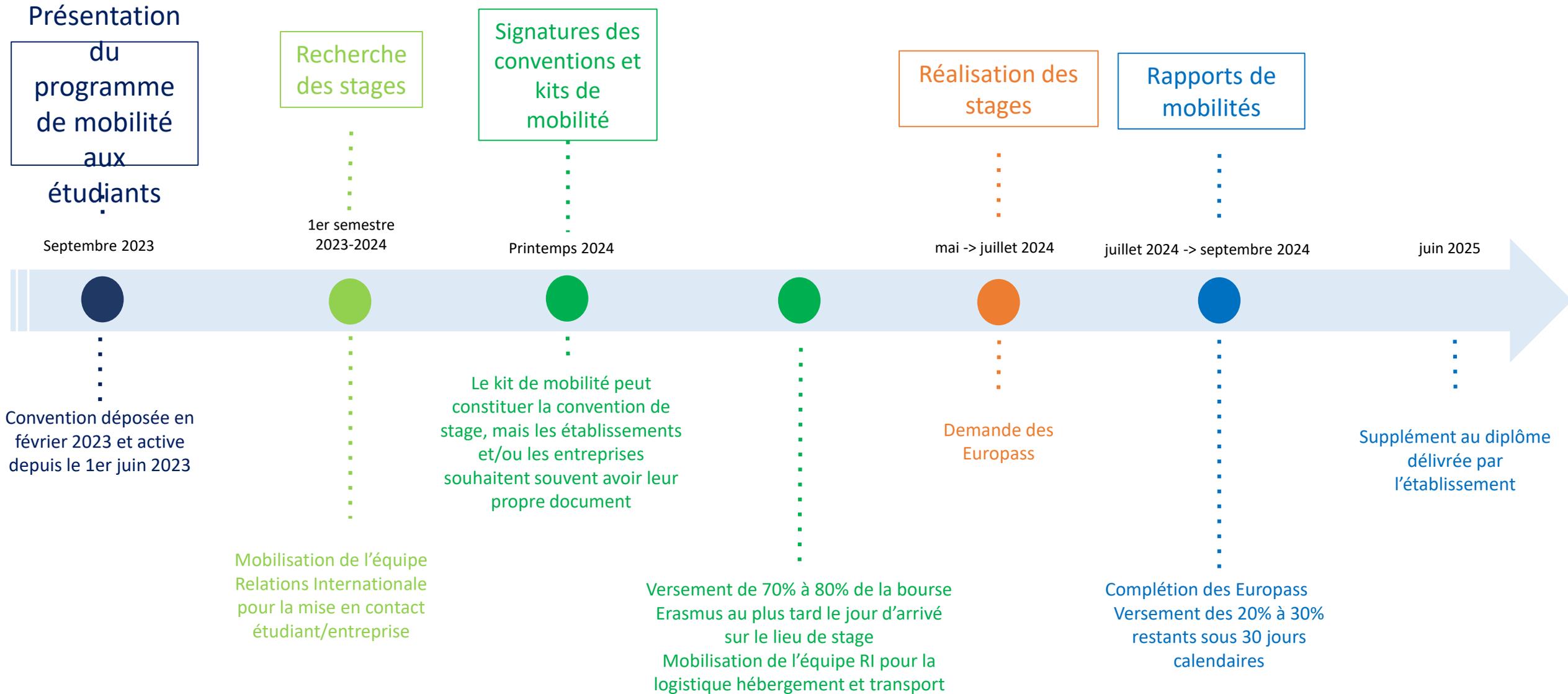
- liés aux frais de fonctionnement,
- liés aux frais de déplacement et d’activités : ce sont les aléas de la gestion au regard des calculs initiaux déposés avec la candidature selon les règles forfaitaires édictées par le Programme Erasmus+. Il peut en effet y avoir un décalage entre le montant réellement payé (réel) et le montant théorique accordé via les fonds Erasmus+ (forfait). **Option 2 de la mobilité de personnels**

*“Outre le problème de la performance passée, il convient d’inscrire ces reliquats, si l’Agence n’en demande pas le reversement. Ces fonds étant fléchés, ils abonderont le fonds de roulement via un titre de recette exceptionnel.”*

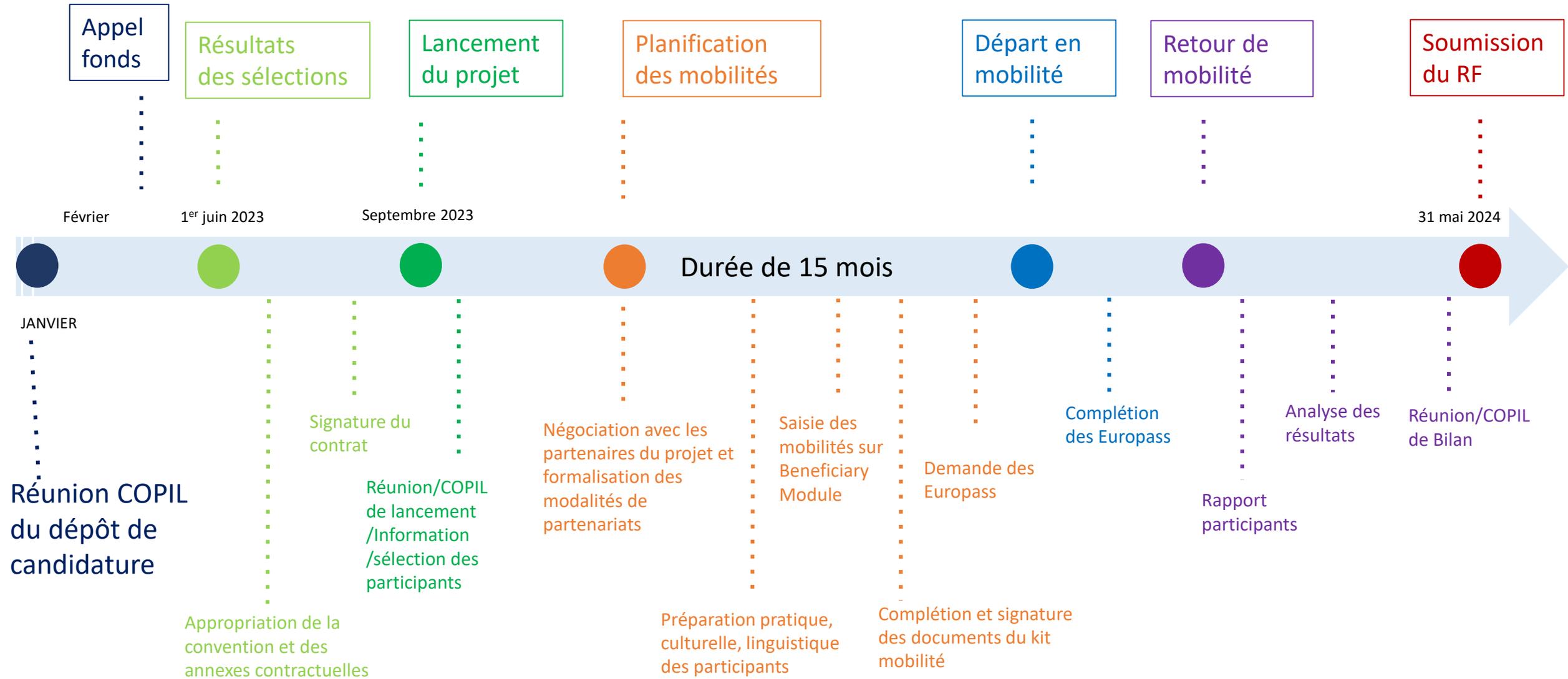
# Étapes de la gestion d'un projet de mobilité KA131



# Exemple d'étapes de la mobilité d'un étudiant (KA131)



# Erasmus+ dans un établissement scolaire



# Pour aller plus loin

- Actions clé KA121 et KA 122 : <https://view.genial.ly/628cd1cae017260010672d43>
- Action clé KA131 : <https://monprojet.erasmusplus.fr/fiche-action/appel=2022&codeAction=KA131-HED> “Suivi du projet / Pour vous aider /”
- Action clé KA171 : <https://monprojet.erasmusplus.fr/fiche-action/appel=2022&codeAction=KA171-HED> “Suivi du projet / Pour vous aider /”